

OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 26

Lundi 16 janvier 2023

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 04

Compétitions

Page 09

Technique

Page 12

Minibasket

Page 15

Officiels

Page 17

Règlements

Page 19

Qualifications

Page 21

Rubrique « Vos Evènements »

Page 23

Infos clubs

Page 24

Courriers

Page 26

Annexes

ANNEXE 01 - Classement DM4 - Phase 2
ANNEXE 02 - Classement DF2 - Phase 2
ANNEXE 03 - Classements Seniors Féminines Phase 1
ANNEXE 04 - Classements Seniors masculins Phase 1

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BROLIRON - CIVET – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	ARHANCET – ARNAUD – BOUSELOUGUIA - BROLIRON – DUC GAYFFIER - RIBET

INFOS GÉNÉRALES

Le comité Drôme Ardèche tenait à remercier les clubs présents lors de la visioconférence du 16 janvier 2023.

Nous remercions également Nicolas RIMBAULT pour son intervention.



**DERNIER
RAPPEL**

Vous avez plus que 2 jours pour vous inscrire !!!

30 janvier 2023

Réunion clubs (en présentiel) sous forme de carrefour d'échanges.

Cette réunion a pour but de faire le point sur divers sujets (sportif, formation, arbitrage...)

Horaire : 19 heures

Lieu : Le Victoria - 9 Chemin de la Maladière à Saint Péray

Un apéritif dinatoire vous sera servi à l'issue de la réunion

Merci de bien vouloir vous inscrire par l'intermédiaire du lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdS9oxf7a_ZjED2bpXzCkbXNnylgYI41hsfRRG1mH_1i-7Shq/viewform

Date limite des inscriptions : le 20 janvier 2023

TRÉSORERIE

BH 24 – Pénalité annulée

APPEL 3^{ème} ACOMPTE – SAISON 2022-2023

La date limite de paiement était pour le 31 décembre 2022 au plus tard.

CLUBS	Montant	Pénalité financière 10%	Montant à régler
HAUTERIVES	1 100 €	110 €	1 210 €

HAUTERIVES Nous avons bien reçu votre règlement en date du 28 décembre 2022 (problème de distribution postale).

La pénalité de 10 % n'a plus lieu d'être.

APPEL 4^{ème} ACOMPTE – SAISON 2022-2023

Ci-après l'appel du 4^{ème} acompte pour la saison 2022-2023.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard le :

Mardi 31 janvier 2023

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font 3 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} février 2023.

Les acomptes clubs seront réactualisés tous les mois en fonction de l'état des licences de chaque club.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	Montant
BEAUMONT	1 400,00 €
CHAVANAY	200,00 €
CREST SAILLANS	2 100,00 €
DEUME	700,00 €
EPINOUBE	700,00 €
JARCIEU	55,00 €
LE CHEYLARD	650,00 €
LE TEIL	1 200,00 €
MANTAILLE	600,00 €
MONTELIMAR	2 100,00 €
NYONS	850,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	720,00 €

PORTES LES VALENCE	1 950,00 €
PRIVAS	985,00 €
RHODIA	500,00 €
ROIFFIEUX	400,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	520,00 €
ST VALLIER	3 700,00 €
SAVASSE	800,00 €
SERRIERES	690,00 €
TAIN TOURNON	3 150,00 €
VANAU	950,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2 500,00 €

APPEL 4^{ème} ACOMPTE – CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2022-2023

Ci-après l'appel du 4^{ème} acompte pour la saison 2022-2023 de la caisse des officiels

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard le :

Mardi 31 janvier 2023

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font 3 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} février 2023.

Les acomptes de la caisse des officiels seront réactualisés tous les mois en fonction des désignations de chaque club.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

BEAUMONT	30,00 €
CHAVANAY	80,00 €
CREST SAILLANS	300,00 €
LE CHEYLARD	40,00 €
LE TEIL	180,00 €
MANTAILLE	80,00 €
MONTELIMAR	90,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	70,00 €
PORTES LES VALENCE	100,00 €
PRIVAS	80,00 €
RHODIA	350,00 €

ST PIERRE DE BŒUF	10,00 €
ST VALLIER	450,00 €
SERRIERES	250,00 €
TAIN TOURNON	180,00 €
VANAU	80,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	80,00 €

COMPÉTITIONS

La Commission des Compétitions n'a pas été en mesure de répondre favorablement aux demandes trop nombreuses des clubs concernant les indisponibilités de salles et/ou les couplages d'équipes.

Pour info, les grilles de rencontres ne sont pas les mêmes concernant les PRF-PRM-DM2-DM3 et les DF2-DF3-DM4 puisque ces catégories n'avaient pas le même nombre de poules lors de la première phase.

Les clubs peuvent effectuer des dérogations pour régler leurs indisponibilités et/ou leurs couplages.

Hormis PRF et PRM, les clubs ont jusqu'au **24 janvier 2024** pour entrer leurs horaires.

La commission des compétitions débloquera les calendriers jeunes du **22 au 24 janvier** pour que les clubs puissent éventuellement rectifier leurs horaires en fonction des calendriers Ligue et des calendriers seniors Drôme Ardèche.

Vous trouverez en annexes les classements DM4 et DF2 mis à jour par nos soins puisque la prise en compte du classement initial n'apparaît pas correctement pour toutes les poules en DM4 et pour la poule A en DF2.

Nous avons alerté la FFBB la saison dernière sur ce dysfonctionnement lié à l'engagement d'équipes d'un même club dans ces catégories lors de la première phase mais celui-ci n'a pu être solutionné.

DEMANDE 5 MAJEURS JEUNES (à envoyer avant le 20/01/23)

Suite aux nouveaux engagements reçus, les clubs qui possèdent plusieurs équipes évoluant dans la même catégorie, et dont les noms suivent, doivent envoyer leurs 5 majeurs en précisant le nom, le prénom et le numéro de licence ainsi que le club d'appartenance pour les CTC en utilisant la boîte mail de la commission des compétitions sportive@dromeardechebasketball.org.

	FEMININES	MASCULINS
AUBENAS		U17M 1

DEMANDE DE 5 MAJEURS DONT 3 DU CLUB PORTEUR

	FEMININES	MASCULINS
IE- SAULCE		U13M

MODIFICATIONS 5 majeurs effet le 16/01/2023

IE-TAIN TOURNON 1		DMU17-P2 Poule A
LERUSTE Djawad	remplace	MEYER Gaël
BADIER Jules	remplace	JAMIS Arthur

5 MAJEURS REÇUS

GENISSIEUX ROMANS	U13F 1 - U15M 1
LE TEIL	U13M 1 - U15M 1
ST JEAN DE MUZOLS	U13F 1 - U13M 1
ST PAUL TROIS CHATEAUX	U13M 1
TAIN TOURNON	U13M 2
LA VOULTE	U15F 1
IE MONTELMAR	U13F 1
ST SORLIN	U13F 1 – U13F 2
ST VALLIER	U13F 1
CREST	U13M 2
MERCUROL	U13F 1

BH 25 – Rectificatif Fautes Techniques

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRF	B	53		T-08/01				CHOMERAC	100 euros

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRM	B	1059	T-14/01					VALENCE BOURG	50 euros
PRM	B	1059	B-14/01					VALENCE BOURG	50 euros
DM2	A	1255	C-14/01					CHATEAUNEUF	50 euros
DM4	B	1685	T-14/01					CHATEAUNEUF	50 euros
DM4	B	1685	T-14/01					BEAUMONT	50 euros

TECHNIQUE

DERNIER RAPPEL - ENTRAÎNEMENT SÉLECTION GARÇONS

La sélection des jeunes 2010 vient de se terminer par le Tournoi des Étoiles et nous attaquons cette nouvelle année 2023 avec de futurs potentiels 2011 voire 2012.

Pour cela, nous organisons des entraînements les mercredis après-midi au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Les enfants ci-dessous sont convoqués pour les prochains entraînements du comité à savoir le :

25 janvier 2023 de 14h15 à 16h15

Liste des garçons :

AGESILAS-PAIN Maé
BAUDET EL HADDAOUI Wissem
BIJELOVIC Lazar
BIJELOVIC Luka
BILLAUDE Lenny
BILLON Baptiste
DUPUIS-LEITE Alix
FRENDI Nael
GILLES FABRA Sacha
GIRARD Pierrick
HELALI Madhi
JACQ Alexandre
JEAN-CLOT Mae
JULIEN Gabin
KABEBWA Djawad
LAFARGE Macéo
LATTIER Arthur
LE GOFF Nemanja
MANTILARO Charly
PAGNIER Lancelot
POINAS Matis
ROMEYER Lowen
WATERLOT Evan
ZANOUDA Naji

Merci aux parents ou entraîneurs de nous faire savoir si l'enfant sera présent sur les entraînements par retour de mail à l'adresse suivante : technique@dromeardechebasketball.org

DATES A RETENIR

STAGE 6, 7 et 8 février 2023 à Aubenas (Halle des Sports) (une convocation sera envoyée pour le stage)

DERNIER RAPPEL - ENTRAÎNEMENT SÉLECTION FILLES

La sélection des jeunes 2010 vient de se terminer par le Tournoi des Étoiles et nous attaquons cette nouvelle année 2023 avec de futurs potentiels 2011 voire 2012/2013.

Pour cela, nous organisons des entraînements les mercredis après-midi au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Les enfants ci-dessous sont convoqués pour les prochains entraînements du comité à savoir le :

1^{er} février 2023 de 14h15 à 16h15

Liste des filles :

AGATI Rita
BACHELET Juliette
BARDINE Romane
BARJON Lola
BARRE ELSA
BEL Candice
BESSEAS Romane
BRUN FAURE Elena
BOUTEILLE Zoé
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut
CHABAL Léonie
COMBAZ FLOR
DELHOMME Lilo
DEMBOS AUDIGIER Luisa
ENDRON REMON Chloé
FAURE Adèle
GALOYAN Angella
GUEYDAN Charlise
HERBULOT Joyce
JOUFFREY Ethel
KHOUTSAVANH Alicia
LEJEUNE Anaïs
MAISONNEUVE Nicky
MALCERT Lilou
MOURIER Romane
NORMAND BOUNIAS Mayana
OBOH Lucia
SAGE Axelle
SARKISSIAN Paula
SOUFFEZ Massilia
TATCHOUM Eden Serena

Merci aux parents ou entraîneurs de nous faire savoir si l'enfant sera présent sur les entraînements par retour de mail à l'adresse suivante : technique@dromeardechebasketball.org

DATES A RETENIR

STAGE 6, 7 et 8 février 2023 à Aubenas (Halle des Sports) (une convocation sera envoyée pour le stage)

ENTRAINEMENT GRAND GABARIT

Un entraînement spécifique GRAND GABARIT est organisé par le comité le 20 JANVIER 2023 de 18H15 à 19H45 au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Liste des enfants convoqués :

BILLON Baptiste
BRUN FAURE Elena
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut
CHABAL Léonie
COMBAZ Flor
JOUAN Arthur
KABEBWA Djawad
LAMBING Alec
LEULY Armand
MANTILARO Charly
MOUNDOUNGA Améline
SOUFFEZ Massilia
SOUWARE Souleymane

MINIBASKET

BABY DES ROIS

Le samedi 28 janvier 2023 aura lieu le prochain rassemblement U7 (enfants nés en 2016-2017 et après).

Nous vous rappelons qu'un enfant doit être licencié pour y participer.

Pensez à venir avec votre fiche d'identification. Voici la répartition par site :

- **DEUME de 9h30 à 12h**

Andance, BCNA, DEUME, Eclassan, St Marcel, Roiffieux, Vanau, Vernosc

- **St Pierre de Bœuf de 13h30 à 16h**

Anneyron, Chavanay, Epinouze, Hauterives, Jarcieu, Mantaille, Rhodia, Sablons Serrière, St Pierre de Bœuf, St Sorlin, St Vallier

- **Beaumont de 9h30 à 12h**

Beaumont, Chantemerle, Châteauneuf sur Isère, Génissieux Romans, Mercurol, Montélier, St Jean, Tain, UGAP

- **Chomérac de 10h à 12h**

Chomerac, Crest, Guilherand, La Voulte, Piégros la Clastre, Portes les Valence, Privas, St Péray, Valence

- **Aubenas de 9h30 à 12h**

Aubenas, Le Cheylard, Le Teil, Montélimar, Pierrelatte, Saulce, Savasse, St Paul 3 Châteaux

Merci de vous inscrire avant le 18 janvier 2023 sur le lien suivant (même si vous n'avez pas d'enfants, notez 0 afin de s'organiser pour les dotations)

<https://forms.gle/qSpkUDqgGnMpLo2S6>

BABY DES ROIS

De 9h30 à 12h
A Bourg Argental
Beaumont et
Aubenas

De 13h30 à 16h
A St Pierre de Boeuf

De 10h à 12h
A Chomérac

SAMEDI 28 JANVIER 2023



OFFICIELS

STAGE DEPARTEMENTAL ARBITRE

Le dimanche 12 février prochain, aura lieu le stage de formation continu arbitre.
Tous les arbitres départementaux sont convoqués de 9h00 à 17h au gymnase de Montélier.

Sont par conséquent conviés et ont déjà répondu :

- BACHELET Manon (ESM)
- BLACHIER Lucie (CHATEAUNEUF-SUR-ISERE)
- BOUSELOUGUIA Lina (UGAP)
- CHANAS Christelle (MONTELIER)
- CHANTEPY Axel (SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY)
- CHARRA Maxime (MANTAILLE)
- CLAEYS Guillaume (LARGENTIERE)
- CLARY Thomas (CHATEAUNEUF-SUR-ISERE)
- DEMOLIERES Justine (VALENCE)
- DERRADJI Mérina (PORTES-LES-VALENCE)
- EBERLAND Lola (PIERELATTE)
- EMMANUEL Axel (AUBENAS)
- FORNO Manon (SAULCE)
- HERCHEUX Andréa (GUILHERAND-GRANGES)
- JURDIC Mathéo (SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY)
- LUCSKO Naoudi (AUBENAS)
- MARSAL MATHIS (PRIVAS)
- PELLON Mattéo (UGAP)
- PICHON Lilian (LA VOULTE)
- SUARES Gaël (PORTES-LES-VALENCE)
- VAREILLE Eloane (PORTES-LES-VALENCE)

Sont conviés et n'ont à ce jour pas répondu :

- BACHMAR Ambrine (UGAP)
- BERNARD Grégory (CHANTEMERLE-LES-BLES)
- DELABAUDIERE Maxime (MONTELIER)
- FILAMBEAU Claude (MONTELIER)
- JEOFFRAY Dorian (PIERELATTE)
- KADIM Quentin (BCNA)
- MORTIER Thomas (AUBENAS)
- SADZOUTE Clémentine (TAIN TOURNON)
- SASSOLAT Stéphane (ROIFFIEUX)

Les arbitres ont reçu leurs convocations.

Lors de ce stage, sont également conviés les élèves de l'école d'arbitrage organisée par le comité. Les licenciés ont également reçu leur convocation.

Ont déjà confirmés :

- VABRES Louis (VALENCE)
- BENJAMIN Evan (CHATEAUNEUF-SUR-ISERE)
- GOMEZ Emy-Lou (CHATEAUNEUF-SUR-ISERE)
- VIAL Louison (CREST)
- FAGUAY Léanne (RHODIA)
- PELLON Carla (UGAP)
- SAUTRON-VALLON Eliott (BEAUMONT)

En attente de réponse :

- ROBIN Noah (ANDANCE)
- HODOT Fatiha (MONTELIER)
- PREVOT Jaron (VALENCE)
- BROLIRON Nolan (VALENCE)
- THALAMAS Léo (VALENCE)
- CHARTOGNE Maud (GENISSIEUX)
- GUILLON Evelyne (SERRIERES SABLONS)
- LAVIS Maxence (VERNOSC-LES-ANNONAY)
- ROCHE Noémie (SERRIERES SABLONS)

Merci aux référents officiels des clubs (dont une copie de la convocation leur a été envoyée), de s'assurer de la présence de leurs officiels.

REGLEMENTS

Tournoi

ST VALLIER :

Vous êtes autorisé à organiser votre tournoi Girafol (U7 - U9) le dimanche 19 février 2023 à partir de 10h00.

Rappel :

Règlements sportifs généraux

9.2 Autres équipements (Décembre 2018)

Tout équipement utilisé par les joueurs doit être approprié au jeu. Tout équipement conçu pour augmenter la taille du joueur ou sa détente ou qui, de toute autre façon, pourrait lui donner un avantage déloyal, n'est pas autorisé.

Les joueurs ne peuvent pas porter d'équipements (objets) susceptibles de blesser les autres joueurs.

- Ne sont pas permis :
 - o Les protections, casques, armatures ou moulures pour doigt, main, poignet, coude ou avant-bras, faites de cuir, plastique, plastique souple, métal ou toute autre substance dure, même recouverte d'un capitonnage mou ;
 - o Les objets qui peuvent couper ou écorcher (les ongles doivent être coupés courts) ;
 - o Les accessoires de cheveux et les bijoux ;
- Sont permis :
 - o Les protections pour épaule, bras, cuisse ou jambe à condition qu'elles soient suffisamment capitonnées ;
 - o Des manchettes de compression de bras ou jambe ;
 - o Les genouillères si elles sont convenablement couvertes ;
 - o Les protections pour nez cassé même si elles sont faites d'un matériau dur ;
 - o Les protections de dents incolores et transparentes ;
 - o Les lunettes si elles ne présentent aucun danger pour les autres joueurs ;
 - o Les bandeaux de poignet ou de tête en textile d'une largeur maximum de 10 cm ;
 - o Les bandages pour les bras, épaules, jambes, etc. ;
 - o Les chevillères.

Tous les joueurs de l'équipe doivent avoir tous leurs manchettes de compression de bras et jambe, bandeau de tête ou de poignet et bandages de la même couleur unie.

Toute infraction à cet article fera l'objet de l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Règlement officiel du Basketball :

Note FFBB : En France, cette règle d'obligation d'uniformité de couleur de tous les accessoires de tous les joueurs de l'équipe ne s'applique qu'aux championnats de haut-niveau : Jeep Elite, Pro B, NM1 et LFB (hors LF2).

Une tolérance sur la couleur des accessoires et le port d'un tee-shirt sous le maillot est acceptée dans les autres divisions sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs une tolérance est également apportée sur la couleur des shorts qui peut être différente de celle des maillots dans les championnats autres que ceux de haut-niveau cités ci-dessus, avec préconisation pour la même couleur de maillot et de short.

S'agissant des accessoires couvrant la tête, ceux-ci sont considérés par la Fédération comme « inappropriés au jeu » sont donc interdits et le joueur ne doit pas être autorisé à participer à la rencontre au même titre que s'il porte l'un des équipements suivants :

« Protections, casques, armatures ou moulures pour doigt, main, poignet, coude ou avant-bras, faites de cuir, plastique, plastique souple, métal ou toute autre substance dure, même recouverte d'un capitonnage mou, objets qui peuvent couper ou écorcher (les ongles doivent être coupés courts), accessoires de cheveux et les bijoux ».

Extrait du Comité Directeur de la FFBB des 16 et 17 décembre 2022 :

Stéphanie PIOGER rappelle que la FFBB n'autorise pas le port de signe distinctif religieux sur les terrains, en compétition. On considère par conséquent que le couvre-chef ne peut être porté.

Règlement Sportif Drôme Ardèche article 38.1 :

Un licencié inscrit sur une feuille de marque ne peut l'être qu'au titre d'une seule fonction (joueur, officiel ...), sauf joueur-entraîneur. Dans ce cas, le joueur-entraîneur sera OBLIGATOIREMENT capitaine et il n'y aura aucun entraîneur adjoint.

QUALIFICATIONS

RAPPEL – LICENCE DÉQUALIFIÉE :

Ci-après la liste des licenciés qui sont déqualifiés en raison d'un certificat médical non conforme.

Merci de bien vouloir vous rapprocher de ces derniers afin de régulariser la situation.

Attention : vous engagez votre responsabilité si vous décidez de les faire jouer.

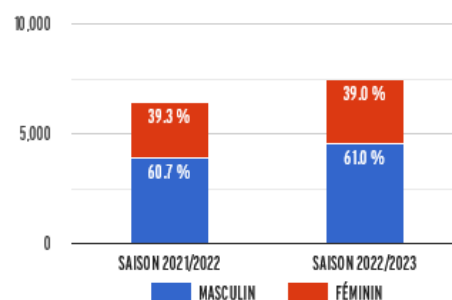
Clubs	Nom – Prénom	N° Licence	Motif du refus de qualification	Information complémentaire
ST PERAY	HUBERT Julien	JH770486	Certificat médical : Course à pied	Actuellement blessé
MONTELMAR	CABARET Arthur	JH941396	Certificat médical vierge	
DEUME	AIT KAKI Yanis	JH959877	Pas de certificat médical : a fourni sa pièce identité	
TAIN TOURNON	MALLAN Marion	VT870232	Certificat médical : Gymnastique	
GENISSIEUX ROMANS	GAILLARD Catherine	JH818949	Certificat médical : Badminton	
MONTELIER	LANTHEAUME Victor	BC075533	Photo non conforme	Non fourni depuis le 18/11

Certaines des licences ci-dessous ne sont pas à jour depuis longtemps.

Nous vous demandons vraiment d'insister auprès des entraîneurs ou licenciés afin de faire le nécessaire au plus vite.

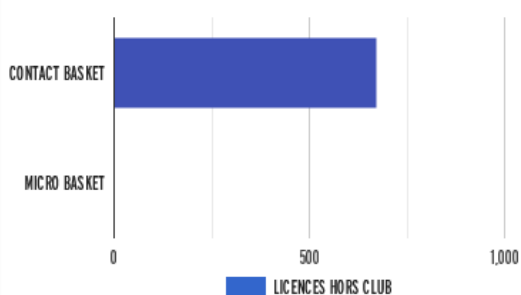
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 18 JANVIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2021/2022	2 534	39.3%	3 909	60.7%	6 443
SAISON 2022/2023	2 914	39.0%	4 566	61.0%	7 480
EVOLUTION	380		657		1 037
EVOLUTION %	15.0%		16.8%		16.1%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 18 JANVIER

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	673
MICRO BASKET	0
TOTAL SAISON 2022/2023	673



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 18 JANVIER 2023

8 153

RUBRIQUE – VOS ÉVÈNEMENTS

Vous trouverez sur le site internet du comité, l'ensemble des évènements parus dans les bulletins hebdomadaires précédents.

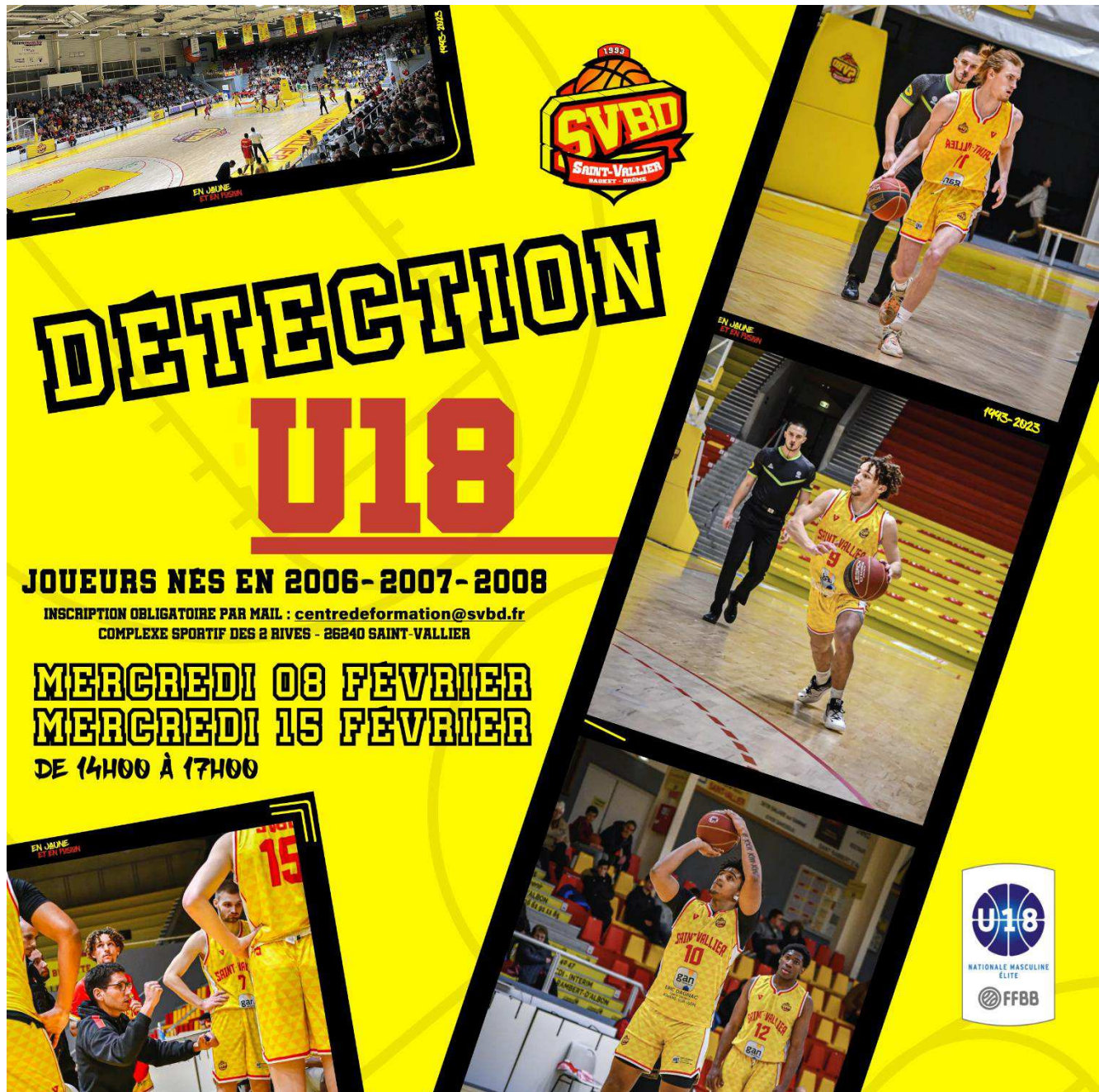
Manifestations Comité Drôme Ardèche

[HTTPS://WWW.BASKET2607.COM/PAGE/1412866-MANIFESTATIONS-CLUBS-2607](https://www.basket2607.com/page/1412866-MANIFESTATIONS-CLUBS-2607)

Manifestations Hors Comité Drôme Ardèche

[HTTPS://WWW.BASKET2607.COM/PAGE/1848685-MANIFESTATIONS-DIVERSES](https://www.basket2607.com/page/1848685-MANIFESTATIONS-DIVERSES)

INFOS CLUBS



DETECTION
U18

JOUEURS NES EN 2006-2007-2008
INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL : centredeformation@svbd.fr
COMPLEXE SPORTIF DES 2 RIVES - 26240 SAINT-VALLIER

MERCREDI 08 FEVRIER
MERCREDI 15 FEVRIER
DE 14H00 À 17H00





L'USB Crest Saillans recrute !



UNION SPORTIVE BASKET CREST-SAILLANS

RECRUTEMENT TECHNICIEN DU SPORT - CLUB DE BASKET - CDI PLEIN TEMPS Groupe 4 - Convention Collective Nationale du Sport

1. ANIMATION DES SÉANCES DE BASKET

- Préparer et animer les entraînements
- Mettre en place d'une politique sportive de Club (principes de jeux, routines d'échauffement...)

2. COACHING

- Coaching équipes niveau Région (jeunes et adultes)
- Soutien technique aux autres coaches du club

3. COORDINATEUR SPORTIF DU CLUB

- Organiser les matchs à Domicile
- Correspondre avec la commission technique du comité Drôme Ardèche
- Animer la politique sportive du club en lien avec les coaches et entraîneurs du club
- Relayer les informations sportives au sein du club (jeunes, parents, bénévoles, entraîneurs, le CA)

4. MISE EN PLACE DE PARTENARIATS POUR DEVELOPPER L'ACTIVITE DU CLUB

- Animation d'activités périscolaires
- Recherche des partenaires publiques et privés pour développer les ressources du club

5. AUTRES MISSIONS

- Travail Administratif: Soutien aux bénévoles et collaboration avec les membres du bureau.
- Participer activement à tous les événements de la vie du club (Tournoi, Lotos, Soirées à Thème...)

6. TEMPS DE TRAVAIL - EXPERIENCES - REMUNERATION

- Temps complet - Emploi du temps annualisé (base 35 heures hebdo)
- Vous travaillez en semaine (journée et/ou soirée) ainsi que le week-end
- Vous justifiez d'une expérience au niveau régional
- Niveau Groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport
- Salaire à discuter suivant expérience

7. CONTACTS

1. CV à envoyer au Secrétariat du club : secretariat@usb-crest-saillans.com
2. Stéphanie JACQ – 06 11 29 70 80



COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- [2023-01-12-5-CFJ-Note-Semaine-Olympique-et-Paralympique-2023---VFIN](#) - LEBAY Eugénie
- [2023-01-13-NOTE-LR-CD-Candidature-des-Volontaires-pour-les-JOP-Paris-2024](#) - LEBAY Eugénie
- [2023-01-13--NOTE-LR-CD-2-PFE-OFFICIELS-Réunion-des-Présidents-de-CRO](#) - LEBAY Eugénie
- [2022-01-13-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CF5x5-Pré-candidatures-en-Championnats-de-France-U15-Elite-et-U18-Elite-\(saison-2023-2024\)](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-01-13-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CF5x5-Nombre-de-places-en-Championnats-de-France-U15-Elite-et-U18-Elite-\(saison-2023-2024\)](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-01-13-NOTE-LR-CD-CLUBS-6-DAJI---Précisions-Gestion-des-Transferts-internationaux-](#) - LEBAY
- [2023-01-16-NOTE-CD-LR-CLUBS-Journée-Nationale-du-3x3-2023](#) - LEBAY Eugénie Eugénie
- [2023-01-16-NOTE-LR-CD-Séminaire-Dirigeants-Troyes-2023](#) - BARRAUD Catherine

LIGUE

- Bulletin Officiel Ligue AURA - Saison 2022-2023 - n°21. Transmis au Comité Directeur

COMITÉS

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 25. Transmis au Président, Compétition, Technique, Officiels et CT
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 22. Transmis au Président, Compétition, Technique, Officiels et CT
ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 26. Transmis au Président, Compétition, Technique, Officiels et CT

DIVERS

Département 26	Semaine bleue 2023 : invitation / 'La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire'
CDOS Drôme	Invitation Soirée de présentation des sportifs du Club Drôme CDOS 2023

VŒUX

FFBB	CABALLO Philippe
Divers	TSF – Adrien CHAUVIN

NOS PARTENAIRES



ardèche
LE DEPARTEMENT

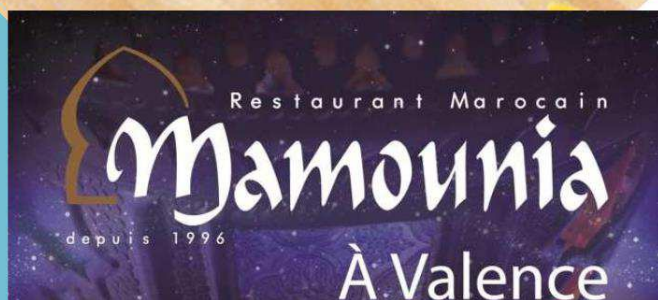


**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com



CLASSEMENTS DM4-P2

DM4 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	RHODIA 2	4	2	2	0			146	126	20
2	PIEGROS 2	4	2	2	0			142	134	8
3	HAUTERIVES 2	3	2	1	1			119	118	1
4	ST PIERRE DE BŒUF 1	3	2	1	1			118	119	-1
5	LA CHEYLARD	2	2	0	2			134	142	-8
6	ANDANCE ANDANCETTE 2	2	2	0	2			126	146	-20

DM4 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	4	2	2	0			124	98	26
2	CHANTEMERLE LES BLES	4	2	2	0			110	87	23
3	LARGENTIERE	3	2	1	1			104	91	13
4	LA VOULTE 3	3	2	1	1			91	104	-13
5	HAUTERIVES 1	2	2	0	2			87	110	-23
6	ST PERAY 2	2	2	0	2			98	124	-26

DM4 Poule C

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	ECLASSAN 3	4	2	2	0			109	63	46
2	BOURG DE PEAGE 4	4	2	2	0			118	96	22
3	PRIVAS 2	3	2	1	1			91	88	3
4	LE TEIL 2	3	2	1	1			88	91	-3
5	BEAUMONT 2	2	2	0	2			96	118	-22
6	ST PIERRE DE BŒUF 2	2	2	0	2			63	109	-46

CLASSEMENTS DF2-P2

DF2 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	SERRIERES 1	4	2	2	0			150	98	52
2	ST JEAN DE MUZOLS 4	4	2	2	0			96	47	49
3	LE CHEYLARD	4	2	2	0			130	104	26
4	LE TEIL	2	2	0	2			104	130	-26
5	GENISSIEUX ROMANS	2	2	0	2			47	96	-49
6	ST MARCEL LES ANNONAY	2	2	0	2			98	150	-52

DF2 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	HAUTERIVES	4	2	2	0			127	78	49
2	ECLASSAN 2	3	2	1	1			96	69	27
3	CHOMERAC 2	3	2	1	1			38	40	-2
4	VANAU	3	2	1	1			69	96	-27
5	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	2	2	0	2			78	127	-49
6	PRIVAS	2	2	1	0		1	40	38	2

Classement divisions

Saison 2022-2023

lundi 16 janvier 2023

CD	Cl	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissés	Quotient
2607																
Pré régionale féminine - Poule A																
	1	SAINT VALLIER BASKET DROME -	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	481	422	0,00006
	2	ELAN SPORTIF MUZOLAIS - 3	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	530	519	0,00001
	3	ST SORLIN SPORTIF - 1	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	458	444	0,00001
	4	CHATEAUNEUF SUR ISERE BC - 1	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	503	471	0,00003
	5	ANDANCE-ANDANCETTE B - 2	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	481	528	(0,00005)
	6	CHAVANAY BASKET AS - 2	12	10	2	8	0	0	0	0	0	0	0	459	528	(0,00007)
Pré régionale féminine - Poule B																
	1	ST PERAY SPORTIF -	19	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	566	417	0,00015
	2	PIERRELATTE BASKET ENTENTE ATOM'SPORTS -	18	10	8	2	0	0	0	0	0	0	0	504	431	0,00007
	3	CHOMERAC B.C. -	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	581	452	0,00013
	4	MONTELLIER BC -	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	456	526	(0,00007)
	5	BO GUILHERAND GRANGES - 2	12	10	2	8	0	0	0	0	0	0	0	377	517	(0,00014)
	6	USB CREST-SAILLANS -	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	370	511	(0,00014)
Départementale féminine seniors - Division 2 - Poule A																
	1	SERRIERES SABLONS BOC - 1	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	846	230	0,00062
	2	ST MARCEL LES ANNONAY ES -	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	534	383	0,00015
	3	ECLASSAN EO - 2	14	10	5	4	0	0	0	1	0	0	0	401	353	0,00005
	4	VANAU SPORTS -	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	310	572	(0,00026)
	5	RHODIA CLUB BASKET - 2	13	10	4	5	0	0	1	0	0	0	0	306	536	(0,00023)
	6	ST PIERRE DE BOEUF RIV SPORT -	10	10	1	8	0	0	0	1	0	0	0	240	543	(0,00030)
Départementale féminine seniors - Division 2 - Poule B																
	1	ELAN SPORTIF MUZOLAIS - 4	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	542	369	0,00017
	2	BC GENISSIEUX ROMANS -	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	448	456	(0,00001)
	3	HAUTERIVES BASKET -	15	10	5	5	0	0	0	0	0	0	0	488	468	0,00002
	4	CHATEAUNEUF SUR ISERE BC - 2	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	482	510	(0,00003)
	5	SERRIERES SABLONS BOC - 2	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	432	499	(0,00007)
	6	MERCUROL CHANOS CURSON BC -	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	430	520	(0,00009)
Départementale féminine seniors - Division 2 - Poule C																
	1	LE CHEYLARD BC -	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	696	424	0,00027
	2	LE TEIL BASKET CLUB -	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	533	387	0,00015
	3	CHOMERAC B.C. - 2	15	10	5	5	0	0	0	0	0	0	0	336	357	(0,00002)
	4	PRIVAS BASKET -	13	10	4	5	0	0	0	1	0	0	0	362	463	(0,00010)
	5	ASSOCIATION SPORTIVE TRICASTINE -	12	10	3	6	0	0	0	1	0	0	0	389	437	(0,00005)
	6	LA VOULTE SPORTIF BASKET -	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	294	542	(0,00025)

Classement divisions

Saison 2022-2023

lundi 16 janvier 2023

CD	Clt	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
2607																
Pré régionale masculine - Poule A																
	1	SERRIERES SABLONS BOC -	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	634	555	0,00008
	2	ECLASSAN EO - 1	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	709	589	0,00012
	3	RHODIA CLUB BASKET - 1	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	668	603	0,00007
	4	SAINT VALLIER BASKET DROME - 4	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	589	666	(0,00008)
	5	MERCUROL CHANOS CURSON BC - 2	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	613	716	(0,00010)
	6	BASKET CLUB NORD ARDECHE - 2	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	587	671	(0,00008)
Pré régionale masculine - Poule B																
	1	IE - US SAULCE - 3	19	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	681	526	0,00016
	2	BOURG DE PEAGE UGAP - 3	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	681	604	0,00008
	3	TAIN TOURNON AG - 3	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	760	562	0,00020
	4	ST PERAY SPORTIF -	15	10	5	5	0	0	0	0	0	0	0	693	614	0,00008
	5	VALENCE BOURG BASKET -	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	514	580	(0,00007)
	6	USB CREST-SAILLANS - 2	9	10	0	9	0	0	1	0	0	0	0	367	790	(0,00042)
Départementale masculine seniors - Division 2 - Poule A																
	1	CHATEAUNEUF SUR ISERE BC - 1	16	8	8	0	0	0	0	0	0	0	0	713	400	0,00031
	2	MANTAILLE SPORTIF - 3	13	8	5	3	0	0	0	0	0	0	0	470	464	0,00001
	3	ST SORLIN SPORTIF - 1	11	8	3	5	0	0	0	0	0	0	0	343	496	(0,00015)
	4	ANDANCE-ANDANCETTE B - 1	11	8	4	3	0	0	0	1	0	0	0	379	428	(0,00005)
	5	VANAU SPORTS - 1	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	432	549	(0,00012)
Départementale masculine seniors - Division 2 - Poule B																
	1	PORTES LES VALENCE USC - 2	18	10	8	2	0	0	0	0	0	0	0	725	558	0,00017
	2	A.S.B. BEAUMONT - 1	18	10	8	2	0	0	0	0	0	0	0	678	542	0,00014
	3	VALENCE BOURG BASKET - 3	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	584	650	(0,00007)
	4	PRIVAS BASKET - 1	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	571	609	(0,00004)
	5	LA VOULTE SPORTIF BASKET - 2	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	595	574	0,00002
	6	PIERRELATTE BASKET ENTENTE ATOM'SPORTS -	12	10	2	8	0	0	0	0	0	0	0	494	714	(0,00022)

Classement divisions

Saison 2022-2023

lundi 16 janvier 2023

Départementale masculine seniors - Division 3 - Poule A															
1	BC GENISSIEUX ROMANS - 2	19	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	646	511	0,00014
2	BC ANNEYRON -	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	577	431	0,00015
3	BASKET CLUB NORD ARDECHE - 3	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	551	518	0,00003
4	ST MARCEL LES ANNONAY ES - 2	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	495	545	(0,00005)
5	ECLASSAN EO - 2	12	10	2	8	0	0	0	0	0	0	0	479	570	(0,00009)
6	VANAU SPORTS - 2	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	459	632	(0,00017)
Départementale masculine seniors - Division 3 - Poule B															
1	LE TEIL BASKET CLUB -	19	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	639	550	0,00009
2	PIEGROS LA CLASTRE FB - 1	16	10	7	2	0	0	1	0	0	0	0	524	428	0,00010
3	IE - US SAULCE - 4	15	10	5	5	0	0	0	0	0	0	0	517	526	(0,00001)
4	ASSOCIATION SPORTIVE TRICASTINE -	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	562	550	0,00001
5	ELAN SPORTIF MUZOLAIS - 2	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	515	579	(0,00006)
6	MONTIELIER BC -	11	10	2	7	0	0	1	0	0	0	0	469	553	(0,00008)
Départementale masculine seniors - Division 4 - Poule A															
1	RHODIA CLUB BASKET - 2	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	747	449	0,00030
2	ANDANCE-ANDANCETTE B - 2	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	573	527	0,00005
3	CHANTEMERLE LES BLES AS -	16	10	7	2	0	0	0	1	0	0	0	542	439	0,00010
4	HAUTERIVES BASKET - 1	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	465	466	(0,00000)
5	ECLASSAN EO - 3	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	405	564	(0,00016)
6	ST PIERRE DE BOEUF RIV SPORT - 2	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	288	575	(0,00029)
Départementale masculine seniors - Division 4 - Poule B															
1	ST PIERRE DE BOEUF RIV SPORT - 1	19	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	673	469	0,00020
2	HAUTERIVES BASKET - 2	18	10	8	2	0	0	0	0	0	0	0	703	551	0,00015
3	CHATEAUNEUF SUR ISERE BC - 2	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	614	558	0,00006
4	ST PERAY SPORTIF - 2	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	580	632	(0,00005)
5	BOURG DE PEAGE UGAP - 4	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	561	700	(0,00014)
6	A.S.B. BEAUMONT - 2	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	450	671	(0,00022)
Départementale masculine seniors - Division 4 - Poule C															
1	PIEGROS LA CLASTRE FB - 2	19	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	608	476	0,00013
2	LE CHEYLARD BC -	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	617	508	0,00011
3	BC LARGENTIERE VAL DE LIGNE -	15	10	5	5	0	0	0	0	0	0	0	474	480	(0,00001)
4	LA VOULTE SPORTIF BASKET - 3	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	467	510	(0,00004)
5	PRIVAS BASKET - 2	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	461	497	(0,00004)
6	LE TEIL BASKET CLUB - 2	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	370	526	(0,00016)